



Taxe d'apprentissage 2018

Entreprises de moins de 250 salariés - Métropole et DOM (salaires 2017)



Partenaire AGEFOS PME

Apprentissage
www.agires.com
01 30 23 22 95



Declarez et payez en ligne
agefos-pme.com/agires
(voir au verso)

VOTRE CABINET COMPTABLE (à compléter ou modifier)

N° SIRET : (Siège social) Code NAF/APE :
Raison sociale :
Adresse :
CP : Ville :
Contact :
Courriel :
Téléphone : ID :

VOTRE ENTREPRISE (à compléter ou modifier)

N° SIRET : (Siège social) Code NAF/APE :
Raison sociale :
Adresse :
CP : Ville :
Contact :
Courriel :
Téléphone : N° IDCC :

Réserve traitement

Réf. traitement :
N° Client : Réf. : **E C O 1 0 3**
N° CAB. : GRP :

A. DÉCLARATION DES EFFECTIFS ET CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (à compléter)

Effectif au 31/12/2017 :
Nombre d'apprentis en 2017 :
dont apprentis présents au 31/12/2017 :

Masse Salariale (Métropole et/ou DOM) MS = , 00 €
selon N4DS/DSN au 31/12/17
Base brute Sécurité Sociale

Si MS ≤ 106 579 € et accueil d'apprenti(s) en 2017, ne pas établir de déclaration. Les 2 conditions doivent être remplies.

Calcul de la Taxe Brute d'apprentissage MS x 0,68 % = , 00 €

Déductions hors quota à appliquer *Joindre les justificatifs, voir notice

FRAIS DE STAGE DE FORMATION INITIALE*	DONS EN NATURE*	TOTAL DES DÉDUCTIONS
Catégorie A (Niveaux 5-4-3) jours x 25 € = a	€	TOTAL DES DÉDUCTIONS € = , 00 €
Catégorie B (Niveaux 2-1) jours x 36 € = b	€	
Déduction D1 plafonnée à 3% de la taxe brute TB Total : a + b = D1	€ + D2	

CACHET DE L'ENTREPRISE

Nous soussignés, certifions l'exactitude des informations déclarées.

Signature :
Nom et qualité du signataire :
Fait à : Le / / 2018

Retour des documents : cabinet comptable entreprise
Reçu libératoire en ligne, renseignez votre courriel @

RÈGLEMENT À AGEFOS PME

TB - DE = , 00 €

Mode de règlement (à l'ordre d'AGEFOS PME) :

Chèque n° Banque
 Virement BIC : CEPAFRPP382
IBAN : FR76 1382 5002 0008 0103 8812 078
Mentionnez TA 2018 et votre n° Siret en libellé de virement.
 Télédéclaration : www.agefos-pme.com/agires

Adresse retour : Centre de traitement - BP 7 - 78185 St Quentin en Yvelines Cedex

Avant le 1^{er} Mars 2018

B. APPRENTIS : VERSEMENTS AU(X) CFA D'ACCUEIL Si vous avez d'autres apprentis, joignez une liste complémentaire et cochez ici

Au 31/12/2017, votre entreprise emploie un/des apprenti(s). Veuillez renseigner le tableau ci-dessous et joindre le/les contrat(s) d'apprentissage.

Apprenti(e) 1			Apprenti(e) 2		
Nom et Prénom(s)	Début de Contrat	Fin de Contrat	Nom et Prénom(s)	Début de Contrat	Fin de Contrat
	/ /	/ /		/ /	/ /
N° UAI	Nom et adresse complète du CFA		N° UAI	Nom et adresse complète du CFA	
U A I			U A I		
Intitulé du diplôme	Libellé de la formation		Intitulé du diplôme	Libellé de la formation	

Le renseignement des rubriques Diplôme + Formation est obligatoire pour garantir le reversement des fonds au bon destinataire.

C. REVERSEMENTS DEMANDÉS Si vous avez d'autres reversements, joignez une liste complémentaire et cochez ici

N° UAI	Nom et adresse complète de l'établissement	Catégorie(s)	Montant ou %
E 1 U A I			
N° UAI	Nom et adresse complète de l'établissement	Catégorie(s)	Montant ou %
E 2 U A I			

Une adresse correctement libellée garantit le reversement des fonds au bon destinataire.



Taxe d'apprentissage 2018

Informations complémentaires



DÉCLAREZ ET PAYEZ EN LIGNE...



1 **JE ME CONNECTE** sur le portail de services agefos-pme.com/agires

2 **JE COMPLÈTE** mon bordereau en ligne

3 **JE SÉLECTIONNE** un moyen de paiement

Prélèvement | CB | Virement | Chèque

4 **JE TÉLÉCHARGE**

Mes pièces justificatives

des Questions

Nos conseillers à votre écoute

APPRENTISSAGE 01 30 23 22 95

ou Rendez-vous sur agires.com

En pratique

- 1 Remplissez le bordereau en vous aidant de la notice jointe
- 2 Etablissez votre chèque à l'ordre d'AGEFOS PME ou imprimez votre avis de virement
- 3 Joignez tous les justificatifs demandés (contrats d'apprentissage, conventions de stage, etc.)
- 4 Retournez vos documents avec votre règlement à l'adresse ci-contre : →



CENTRE DE TRAITEMENT
BP 7
78185 ST QUENTIN
EN YVELINES Cedex



A défaut de règlement dans les délais, le montant restant dû devra être payé au Trésor Public, avec une majoration de 100 %

AGEFOS PME

Les informations au titre du questionnaire au recto sont une obligation légale. Le défaut de réponse entraîne l'incapacité pour AGEFOS PME d'exercer la mission que lui a confiée l'entreprise. Ces informations nominatives sont exploitées exclusivement par AGEFOS PME et ses partenaires institutionnels. Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi peut être exercé auprès d'AGEFOS PME en application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et libertés ».

AGEFOS PME Siège national, sis 187 quai de Valmy 75010 PARIS - tél. : 01 44 90 46 46 - www.agefos-pme.com - Siret n° 301 761 987 00330 - code NAF 9499Z, Fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises agréé par arrêté ministériel du 24.01.1973 modifié le 16.12.2016, et habilité à collecter la taxe d'apprentissage par arrêté du 23.11.2015 modifié le 22.12.2016.